

## On ne cesse jamais d'apprendre

Chaque élève apporte ses propres expériences et connaissances de base à la situation d'apprentissage. On ne commence pas forcément l'année avec des compétences émergentes ou en voie d'acquisition, de même qu'on ne la termine pas toujours avec des compétences acquises. L'acquisition d'une compétence ne marque pas la fin de l'apprentissage : si l'élève a déjà une compréhension totale d'un sujet ou acquiert cette compréhension au cours de l'année scolaire, le but devient alors de l'approfondir.



## Cotes et pourcentages pendant la 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année

À l'heure actuelle, la plupart des collèges et universités se servent de cotes et de pourcentages pour évaluer les candidatures. Pour que les élèves britanno-colombiens puissent réussir leur transition vers les études postsecondaires, les cotes et les pourcentages restent en usage au deuxième cycle du secondaire. Cependant, le ministère de l'Éducation et des Services à la petite enfance entend se concerter avec les établissements postsecondaires au cours des prochaines années afin d'explorer l'emploi de l'échelle de compétence au deuxième cycle du secondaire.



Ministère de  
l'Éducation et des  
Services à la petite enfance

**CHANGEMENT D'APPROCHE  
POUR LE SUIVI DES ACQUIS  
DANS LES ÉCOLES DE C.-B.**

Dépliant destiné aux familles

## Qu'est-ce que le suivi des acquis

Par « suivi des acquis », on entend l'évaluation et la communication des progrès de l'élève dans son parcours d'apprentissage – ce qu'on a tendance à appeler « bulletin scolaire ». Chaque élève en Colombie-Britannique reçoit, tout au long de l'année scolaire, des mises à jour de l'école destinées à l'informer, ainsi que ses parents et ses tuteurs, sur la progression de son apprentissage.

Or, la manière dont sont communiqués les résultats des élèves et le format des bulletins scolaires sont sur le point de changer.

## Changements apportés au suivi des acquis

Le *Cadre d'action pour le suivi des acquis des élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année* (le « Cadre ») est le fruit de nombreuses années de concertation et de dialogue avec les ayants droit, les partenaires du secteur de l'éducation, les pédagogues, les familles, les élèves et le public.

Ce Cadre trace les grandes lignes des changements qui seront apportés à la manière de communiquer les progrès des élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année à compter de l'année scolaire 2023-2024.

### Que doit savoir l'élève

- On apporte certains changements au suivi des acquis pour faire en sorte que chaque élève réussisse sa scolarité.
- Le choix des objectifs personnels et l'autoévaluation des compétences essentielles permettent à chaque élève de participer aux décisions concernant ses études et à son orientation au fil du temps.
- En 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, un bilan informe l'élève de sa situation par rapport aux conditions d'obtention du diplôme.

## Ce qui change

- Les pratiques de suivi des acquis s'harmonisent avec les programmes d'études et le système d'évaluation du Ministère.
- Le Ministère met en œuvre une nouvelle échelle de compétence pour les élèves de la maternelle à la 9<sup>e</sup> année.
- La cote « I » est remplacé par « IE » pour « *insufficient evidence (of learning)* », ou « acquis non démontré », au lieu d'acquis « incomplet ».
- Dans les trois rapports de suivi écrits de chaque année, l'élève évalue ses propres compétences essentielles et choisit ses objectifs.
- La situation de l'élève par rapport aux conditions d'obtention du diplôme est communiquée dans un bilan au cours de la 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année.
- Tous les élèves, y compris ceux qui ont une déficience ou une neurodivergence, reçoivent un suivi périodique concernant la progression de leurs acquis, tout comme les élèves de leur âge des autres programmes.

## Ce qui reste inchangé

- La communication des résultats en temps utile et en fonction des besoins pendant toute l'année scolaire.
- Cinq rapports de suivis sont communiqués sur la progression des acquis : trois par écrit et deux sous la forme qui convient.
- L'emploi des cotes et pourcentages pour la 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année.
- L'appréciation écrite accompagnant l'échelle ou la cote et le pourcentage.

### RENSEIGNEMENTS

✉ [student.reporting@gov.bc.ca](mailto:student.reporting@gov.bc.ca)

## L'échelle de compétence du Ministère

L'emploi de l'échelle de compétence du Ministère donne aux élèves ainsi qu'à leurs parents ou tuteurs une idée claire de ce dont l'élève est capable au moment de l'évaluation et indique les domaines susceptibles d'amélioration.

Les échelles de suivi des acquis sont déjà employées par tous les conseils scolaires de la province. Il existe au moins dix-sept échelles différentes. La mise en œuvre de l'échelle de compétence du Ministère aura pour effet d'assurer la concordance et l'uniformité partout en Colombie-Britannique.

Échelle de compétence	→			
	Compétence émergente	Compétence en voie d'acquisition	Compétence acquise	Compétence approfondie
	L'élève démontre des capacités minimales pour mettre en pratique les compétences et les concepts en lien avec l'apprentissage visé.	L'élève démontre des capacités intermédiaires pour mettre en pratique les compétences et les concepts en lien avec l'apprentissage visé.	L'élève démontre de solides capacités pour mettre en pratique les compétences et les concepts en lien avec l'apprentissage visé.	L'élève démontre des capacités exemplaires pour mettre en pratique les compétences et les concepts en lien avec l'apprentissage visé.

## Avantages du système d'échelle de compétence et d'appréciation

- Souligne la nature constante de l'apprentissage au lieu de signaler son achèvement.
- Fournit à l'élève et à sa famille des informations sur sa progression et sur ce qu'il faut faire pour mieux apprendre.
- Favorise l'apprentissage continu en mettant l'accent sur l'acquisition de compétences plutôt que sur l'obtention de notes.
- Maintient les normes élevées du Ministère, en faisant porter tous les efforts sur la maîtrise des compétences par les élèves.